

Intitulé de l'UE	Outils de gestion IV
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Benoit DURANT	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Comptabilité informatisée II	25h	Benoit DURANT

Prérequis	Corequis
	- Législation de la vie des affaires II

Répartition des heures
Comptabilité informatisée II : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Comptabilité informatisée II : Français

Connaissances et compétences préalables
connaissances comptables de base acquises aux bloc 1 et 2 (quad1).

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Démontrer d'une maîtrise des concepts de la sphère socio-économique, du fonctionnement de l'Entreprise et intégrer la responsabilité sociétale de celle-ci. ◦ Utiliser les outils de l'informatique ◦ Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics

concernés

◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné

- S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion

Objectifs de développement durable

1 PAS DE PAUVRETÉ



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- dresser une monographie complète sur base de documents réels au moyen d'un logiciel comptable

Contenu de l'AA Comptabilité informatisée II

• Les opérations en cours d'exercice : règlement des opérations financières : rappels ; comptabilisation sur le logiciel comptable ; édition des documents correspondants (déclaration de TVA et livres journaux) ; fiches de rémunérations.

• Les opérations de fin d'exercice : amortissement, réduction de valeur, provisions pour risques et charges, emprunts, prêts, comptes de régularisation : notions théoriques; comptabilisation sur le logiciel ; édition des documents correspondants.

• Exercices relatifs à la pratique professionnelle spécifique.

Méthodes d'enseignement

Comptabilité informatisée II : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC

Supports

Comptabilité informatisée II : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Comptabilité informatisée II

Descendre, N. & Gomez, A. (2019). La comptabilisation financière à votre portée. De l'initiation à la maîtrise. Wolters Kluwer Belgium SA.

Ghijselinck, V. (2023). Principes de comptabilisation. Wolters Kluwer Belgium SA.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Comptabilité informatisée II : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Comptabilité informatisée II :

Première session (Juin) : Evaluation continue écrite 100% hors session (pas d'examen en session)

Seconde session (Août / Septembre) : Examen écrit 100% (examen oral 100% si distanciel)

Année académique : **2024 - 2025**